



## **Bureau Directeur du 17 mars 2006**

Présents : Monique Ansquer, Jacques Bettenfeld, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format,  
Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi  
Excusés : Francis Arnault  
Assistent: Joël Delplanque, Jean Férygnac, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Mangin  
Jean-Louis Legrand (partiellement)

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 17h, au siège de la FFHB.

1 – Les procès verbaux des réunions du Bureau Directeur des 3 et 14 décembre 2005, du 26 janvier et du 17 février 2006 adoptés.

### 2 – Championnat du Monde 2007

Le Bureau Directeur prend connaissance de la décision du Conseil d'Administration de la Ligue de Franche-Comté de ne pas donner suite, pour des raisons économiques, au choix de Besançon pour l'organisation d'une poule préliminaire, puis de sa demande d'obtenir un délai pour confirmer cette décision. Le Comité de Direction du Championnat du Monde analysera cette situation lors de sa réunion du 18 mars.

### 3 – Instances statutaires et fonctionnement institutionnel

#### 3.1 – Préparation de l'Assemblée Générale 2006

- a) Le Bureau Directeur valide l'ordre du jour qui doit être adressé aux Ligues, Comités et membres du Conseil d'Administration avant le 24 mars. Il rappelle que le projet de restructuration des championnats nationaux masculins adopté par le Conseil d'Administration pour être présenté à l'Assemblée Générale est avant tout un projet structurant dans la perspective de l'intégration de la D2 masculine à la LNH.
- b) Le Bureau Directeur arrête le protocole de remise des récompenses : conformément au souhait exprimé par le Conseil des Présidents de Ligue, seules les plaquettes d'or et de platine seront remises lors de l'Assemblée Générale, en séance le samedi 8 avril entre 12h30 et 13h. Les plaquettes d'argent et de bronze seront remises lors des assemblées générales régionales.

3.2 – Conformément à la décision du Conseil d'Administration (voir procès verbal, point 7), le Bureau Directeur désigne les membres du groupe chargé de l'élaboration de l'annuaire 2006-2007. Ce groupe sera composé de : Georges Format, Alain Jourdan, Claude Perruchet, Jacques Bettenfeld, Michel Grout, Jean-Claude Moreau, Claude Bouligaud, Michel Persiaux, Alain Koubi, Francis Serex et Cécile Mantel. L'objectif est de pouvoir mettre le document sur le site Internet fédéral au 30 juin 2006.

3.3 – La réunion des secrétaires généraux de Ligue, qui se tiendra les 26 et 27 mai 2006, sera essentiellement consacrée aux suites à donner aux décisions de l'assemblée générale. Les membres du groupe désignés au point précédent seront également les animateurs de cette réunion.

3.4 – Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Monique Ansquer, le Bureau Directeur approuve la désignation d'un nouveau membre au sein de la commission des finances et du budget : Mr Alain Colombet (Pays de la Loire).

3.5 – La réunion du Bureau Directeur initialement prévue le 9 juin est reportée au 16 juin.

#### 4 – Activité juridique

4.1 – Le Bureau Directeur prend connaissance des derniers éléments relatifs au litige opposant le club de Villepinte à la FFHB.

4.2 – Le Bureau Directeur décide que la FFHB exercera systématiquement son droit d'appel incident en matière disciplinaire (article 10.1 du règlement disciplinaire), sauf exception après analyse du dossier, lorsqu'un appel aura été formé par un licencié ou l'association affiliée à laquelle il appartient contre une décision de la commission nationale de discipline.

#### 5 – Relations avec les Ligues et les Comités

5.1 - Jean Férygnac dresse un rapide bilan des dernières visites du Président dans les Ligues (Alsace, Lorraine, PIHE, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées). Ces visites du Président sont partout considérées comme une marque de considération. La participation est importante, avec, dans certaines Ligues, une forte proportion de féminines et/ou de jeunes dirigeants. Elles permettent à la délégation fédérale de constater l'important travail qui est fait dans toutes les Ligues pour développer de vrais projets, et d'avoir un contact direct avec les clubs qui, partout, n'hésitent pas à exprimer leurs problèmes. Les préoccupations exposées recoupent souvent celles exprimées dans le sondage réalisé par la Sofres dans le cadre de la préparation des assises, en particulier en ce qui concerne l'aide aux clubs. Les prochaines visites concerneront les Ligues du Centre (24 mars) et d'Aquitaine (20 avril).

5.2 – Le Bureau Directeur évoque le protocole de désignation des délégués fédéraux aux assemblées générales de Ligue.

#### 6 - Relations avec les commissions – Thèmes transversaux

6.1 – Georges Format fait part de ses difficultés à remplir la mission qui lui a été confiée à l'issue des élections de novembre 2004. Cette mission était essentiellement transversale entre toutes les commissions dont il devait s'assurer de la cohérence du fonctionnement en détectant les éventuelles contradictions, et avec lesquelles il devait s'attacher à mettre en œuvre une réforme simplificatrice des règlements fédéraux. La situation qu'il décrit et qu'il juge décevante suscite de sa part des interrogations voire des doutes sur l'intérêt d'une telle mission.

6.2 – Il dresse ensuite un rapide bilan de l'avancement des thèmes de réflexion transversaux. Il les répartit en trois catégories :

- ceux qui ont bien avancé et dont certains ont déjà conduit à des propositions à présenter à l'assemblée générale : obligations, cumul des mandats, proportionnalité hommes/femmes, conventions entre clubs, réorganisation du circuit des vœux, harmonisation tarifaire, organisation du déroulement de l'assemblée générale, intercommunalité ;
- ceux qui ont avancé « moyennement » : publicité, uniformisation de la tenue des pratiquants, organisation protocolaire de l'assemblée générale ;
- ceux qui n'ont pratiquement pas avancé : lisibilité, cohérence et simplification des règlements généraux, aide aux clubs en difficulté, démarche qualité dans le fonctionnement, circulation des pratiquants, offres de pratiques.

Il annonce une recomposition de certains groupes et le renouvellement de certains pilotes.

## 7 - Finances

7.1 – Le Bureau Directeur décide d'accorder au Comité du Var une avance de trésorerie de 2200 € sur le FIF pour l'acquisition d'un photocopieur, remboursable en 22 mois.

7.2 - Le Bureau Directeur décide d'accorder au Comité de Charente une avance de trésorerie de 4200 € sur le FIF pour l'acquisition d'un photocopieur, remboursable en 24 mois.

7.3 – Compte tenu de la situation de la Ligue de Guadeloupe, le Bureau Directeur décide de lui accorder une avance de trésorerie de 23 k€ remboursable à compter de septembre 2006 en 59 mensualités de 380 € et une mensualité de 580 €.

7.4 – Le Bureau Directeur adopte le projet de budget prévisionnel 2006 pour être présenté à l'assemblée générale. Il précise que les comptes relatifs au championnat du Monde féminin 2007 sont sectorisés.

7.5 – Le Bureau Directeur valide les montants des primes de résultat attribuées à l'équipe de France masculine et à son encadrement pour son titre de championne d'Europe.

7.6 – Alain Koubi fait le point de la situation concernant les placements effectués en 2002 et 2003 et ayant été jugés à risques au cours de l'exercice 2004. La brigade financière de Paris, en charge de l'enquête, a fait part à la FFHB du changement de responsable du traitement de celle-ci. Ce dernier s'occupera désormais de la plainte de la FFHB et l'a déjà rapprochée de celle de la Ligue de Poitou-Charentes. La FFHB sera bien sûr informée au fur et à mesure du déroulement de l'enquête.

## 8 – Ressources humaines

8.1 - Monique Ansquer présente l'avancement de la création de la section fédérale Handball au Conseil Social du MOuvement Sportif, qui doit regrouper les employeurs du secteur Handball adhérents au COSMOS (Ligues, Comités, clubs).

8.2 - Le Bureau Directeur désigne Monique Ansquer comme représentant du Président de la FFHB pour assurer la présidence de cette section.

## 9 - Projet informatique

9.1 - En conséquence de la décision de « sauter » la phase des sites pilotes et de mettre l'application à la disposition de l'ensemble des structures (Ligues et Comités) mi-avril (voir procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration des 3-4 mars, point 6), un projet de plan d'action « information/formation » a été élaboré.

Ce programme prévoit plusieurs phases :

- 1) Information : diffusion aux structures, après l'assemblée générale, d'un document de prise en main simplifié pour « ouverture à tous » ;
- 2) Formation de formateurs : cette formation concernera le groupe utilisateurs et un référent identifié par Ligue, et se déroulera en deux sessions à la FFHB les 20-21 avril et 27-28 avril (dates à confirmer) ;
- 3) Formation sur le terrain : courant mai, les Ligues seront sollicitées pour mettre en place des sessions de formation d'une journée à destination des référents des Comités, avec, en support, un représentant de la FFHB (groupe utilisateurs ou équipe projet) ;
- 4) Développement (en cours) d'un outil de formation (CDRom) qui sera remis aux structures avant démarrage ;
- 5) D'autres actions de formation complèteront ensuite ces premières étapes.

9.2 – Olivier Mangin conduit une étude du financement de cette formation nationale auprès d'AGEFOS PME.

9.3 - Pour faire suite aux présentations de l'application qui ont été faites aux Présidents de Ligue et de Comité, une présentation aura également lieu pendant les pauses de l'assemblée générale.

## 10 – Renouvellement du contrat collectif d'assurance

Claude Perruchet et Olivier Mangin présentent la synthèse des cinq offres reçues. L'analyse initiale a montré que, bien que répondant toutes au cahier des charges, elles n'étaient pas directement comparables en l'état. Un travail d'harmonisation des périmètres de garanties a donc été réalisé. Ce travail, qui a conduit à une valorisation des primes de chaque candidat, n'a eu pour seul but que de rendre les offres comparables, à périmètre de garanties équivalent, sans prétendre refléter la réalité « financière » de chacune d'elle.

Une grille de critères a ainsi été établie prenant en compte les critères techniques des offres (intégrant garanties et innovation), l'aspect financier, et les critères spécifiques de gestion, d'information et de communication.

Au vu de ce travail, et après en avoir débattu, le Bureau Directeur décide de retenir deux offres qui se dégagent assez nettement des autres sans qu'il soit encore possible actuellement de les départager, et demande qu'une analyse plus poussée de ces deux offres soit réalisée afin de conduire au choix final qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

La séance est levée à 22h.

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB